



Groupe de travail du lundi 1er octobre 2012

Affectation et formation des 14 PE stagiaires recrutés sur la liste complémentaire.

Au cours de la réunion, le SE-UNSA s'est étonné du fait que les informations présentes sur les documents préparatoires confiés aux organisations syndicales aient été divulguées à certains collègues avant la réunion du groupe de travail par une organisation syndicale.

L'administration a, quant à elle, assuré n'avoir pris contact qu'avec les secrétariats des IEN concernés. Le DASEN a dit regretter cette situation.

L'administration a présenté les lieux d'affectation des PES sur des postes susceptibles d'être vacants toute l'année, condition nécessaire à leur formation en tant que stagiaires. Ces postes ont été retenus en fonction des critères suivants :

- Eviter l'ASH
- Eviter l'éducation prioritaire
- Eviter les classes à cours triple ou plus
- Eviter les classes sur deux cycles

Les supports choisis concernent des postes sur lesquels des remplaçants, brigades ou ZIL, ont été nommés lors de la phase d'ajustement de rentrée.

Malgré tout, un PES sera affecté en ECLAIR, l'administration ayant précisé que la situation avait été étudiée et ne semblait plus poser autant de problèmes que lors de la précédente année scolaire.

De même, l'attention a été portée sur le fait que 2 PES se verront attribuer une classe de CP. Il a été précisé que ces collègues bénéficieront d'un temps spécifique de formation concernant l'apprentissage de la lecture avant leur prise de fonctions.

Le SE-UNSA a interrogé l'administration sur les possibilités de remplacement de ces PES lors de leurs journées d'observation dans la classe de leurs tuteurs.

L'administration a répondu qu'elle allait faire en sorte que la même personne assurerait ce remplacement afin d'éviter trop de changements.

Dans un deuxième temps, le plan de formation des PES a été présenté.

Il se décompose de la manière suivante :

Types de formation	Répartition des heures
Formation groupée	96
Observations chez le tuteur	24
Formation filée	30
Formation en circonscription	18
Formation à distance	80
Visites des tuteurs chez le PES	56
Visites des CPC	12
Aide au positionnement / Bilans	8
TOTAL	324

Interrogé à propos des remboursements de frais de déplacements des PES lors de leur temps de formation en dehors de leur école, le DASEN a répondu que ces remboursements seront pris en charge.

Le DASEN a annoncé que le calendrier des CAPD sera communiqué lors de la prochaine CAPD du 4 octobre.

Le SE-UNSA est intervenu pour proposer d'avancer la dernière CAPD (2^{ème} phase du mouvement) le jeudi 4 juillet (et non le dernier jour de classe...) afin de permettre aux collègues de contacter les écoles avant la sortie.

Ci-dessous, le tableau des affectations. Celles-ci ont été décidées en fonction du barème et du lieu d'habitation afin de limiter le nombre de déménagements :

Nom du PES	Affectation	Niveau de classe
GUERARD Sonia	Vincensini AMIENS	CM1
LESUR Anaïs	BRIE	CP
CAILLOUE Emeline	Mat. Rostand AMIENS	GS
DAMETTE Mathilde	Mat. AILLY/NOYE	PS/MS
CARDOT Perrine	Mat. BOVES	PS
GORLIER Lavinia	Mat. Petit Prince V. BRETONNEUX	GS
PAPYN Sylvia	Mat. Y. Giroud MONTDIDIER	MS/GS
GAUTIER Magdalena	Elém. Paul Langevin ALBERT	CE2
GORLEZ Dimitri	Elém. H. Malot FLIXECOURT	CM1/CM2
MICHEL Emmanuelle	Mat. Jules Ferry ALBERT	GS
BAUDUIN Céline	Mat. HALLENCOURT	PS/MS
LAMBOT Daisy	LIOMER	PS/MS
DUMEGE Julie	L. Martel GAMACHES	CP
CORNELIS-LEFEVRE Delphine	Elém. ROSIERES-EN-SANTERRE	CM1/CM2